



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École St-Isaac Jogues
Jeudi, le 8 septembre 2022, 18h30**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école St-Isaac Jogues, tenue le 8 septembre 2022, à 18h30 à l'école St-Isaac-Jogues, 9355 De Galinée, à Montréal.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Odile St-Louis, déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h36.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Léa Sirignano, secondé par Nadine Lajeunesse :

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3. ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Liliane Bruneau, secondé par Brenda Miranda

QUE l'ordre du jour soit adopté avec ajout du point 11, varia.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée, mot du président et de la direction
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (9 septembre 2021)
5. Constatation de la convocation de l'assemblée
6. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
7. Élections des membres parents au conseil d'établissement et au comité central des parents
 - 7.1. Nomination d'un président d'élections
 - 7.2. Nomination d'un secrétaire d'élections
 - 7.3. Présentation des mandats comblés, des mandats disponibles et de la durée de ceux-ci
 - 7.4. Élections des parents au CE et des substituts au conseil d'établissement
 - 7.5. Élection du représentant au comité de parents et du substitut
8. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
 - 8.1. Nom
 - 8.2. Composition
 - 8.3. Règles de fonctionnement
 - 8.4. Élection des membres

9. Formation du comité « bibliothèque »
10. Formation du comité des usagers du service de garde
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par Catherine Fortin, secondé par Lea Sirignano

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 9 septembre 2021 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

5. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

6. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉE GÉNÉRALES

La capsule d'information est présentée aux parents présents.

7. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ CENTRAL DES PARENTS

7.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que Odile St-Louis, actuelle présidente du conseil d'établissement souhaite présenter sa candidature à titre de représentant des parents pour un prochain mandat;

IL EST PROPOSÉ par Sophie Desjardins, secondé par Mariève Cadoret:

QUE Francois De La Sablonnière Tremblay agisse à titre de président d'élections.

7.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Il est proposé par Catherine Fortin, secondé par Alexandra Agelidis :

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de secrétaire d'élections.

7.3 PRÉSENTATION DES MANDATS COMBLÉS, DES MANDATS DISPONIBLES ET DE LA DURÉE DE CEUX-CI

Il est nommé que deux postes sont toujours comblés sur le conseil d'établissement par mesdames Mariève Cadoret et Nathalie Picard.

Il est nommé que **quatre mandats** seront en élection, soit **trois mandats d'une durée de deux ans** ainsi **qu'un mandat d'une durée d'un an**.

7.4 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT qu'il y a trois postes en élection pour des mandats de deux ans;

CONSIDÉRANT qu'il y a un poste en élection pour un mandat d'un an;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu.

Dévoilement des résultats :

Catherine Fortin (élue pour un mandat de deux ans)

Laurent Rozencwajg (élu pour un mandat de deux ans)

Odile St-Louis (élue pour un mandat de deux ans)

Isabelle Tincler (élue pour un mandat d'un an)

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 6 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Les substituts sont nommés par acclamation.

Dévoilement des résultats :

Brenda Miranda

Jessica Lambert

Liliane Bruneau

Zimba Vong

Nadine Lajeunesse

Geneviève Castonguay

7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DU SUBSTITUT

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Mariève Cadoret est élue par acclamation

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Odile St-Louis est élue par acclamation

8 FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

IL EST PROPOSÉ par Catherine Fortin, secondé par Mariève Cadoret

QU'un OPP soit formé.

Adoptée à l'unanimité

8.1 NOM

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Picard, secondé par Mariève Cadoret

QUE l'OPP soit nommé lors de la première rencontre du comité;

Adoptée à l'unanimité

8.2 COMPOSITION DE L'OPP

IL EST PROPOSÉ par Catherine Fortin, secondé par Mariève Cadoret

QUE tous les parents souhaitant s'impliquer puissent faire partie de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité

8.3 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'OPP

IL EST PROPOSÉ par Émilie Tremblay, secondé par Mariève Cadoret

QUE les règles de fonctionnement soient déterminées lors de la première rencontre de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité

8.4 ÉLECTION DES MEMBRES DE L'OPP

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Léa Sirignano
Liliane Bruneau
Julie Laquerre
Heroual Maaroufia
Andrée-Ann Dufour
Emmanuelle Sana
Sabrina Arciero
Fannie Robillard

Géraldine Martin
Lydia Chouikh
Brenda Miranda
Mariane Mercier
Carole Glavicich

9 FORMATION D'UN COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Julie Laquerre
Yohan Beaupré
Emmanuelle Sana
Karine Bourget
Marlène Noël
Lydia Chioukh
Laurence Esnault
Sabrina Arcieno
Geneviève Gastangay
Mariane Mercier

10 FORMATION DU COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Jessica Lambert
Fannie Robillard
Marie-Chantal Gaudette
Anne Lamontagne

11 VARIA

Les parents questionnent la direction à savoir s'il y a possibilité d'avoir des activités parascolaires à l'école.
La question sera analysée.

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h59.

Président(e)

Secrétaire d'assemblée